



Conseil d'Administration du 29 novembre 2013
Siège de la FFHB à Gentilly

Présents : BARBUSSE Béatrice, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, BOURASSEAU Marie, BOUTHEMY Philippe, DUBUS Odile, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GLEIZES CERVERA Sophie, GODARD Michel, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MANOUVRIER Alexis, MARTINI Laurent, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, POTARD Georges, SCARSI Claude, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : AMIEL André, BANA Philippe, GOUGEON Daniel, JACQUET Michel, LACOUX Jean-Pierre, PRADIER Grégory, COLLIN Cyril (en partie).

Excusés : BOUSSUGE Martine, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean-Louis, SMADJA Alain.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 16 h.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le procès-verbal de ses séances des 18 et 19 octobre 2013 avec 2 modifications proposées par Brigitte VILLEPREUX :

« *Certains CTS remplissant de plus en plus de tâches nationales, mais restant des coordonnateurs de Projets, se voient de plus en plus accompagnés par des cadres techniques ou administratifs privés dans le suivi des Projets Territoriaux* » au lieu de « *Les CTS semblent moins présents. Or ils sont des éléments structurants du territoire.* »

« *Un débat s'instaure sur les évolutions des postes de CTS et de CTF qui doivent assurer la coordination sur les tâches de proximité, tout en assurant la Politique Territoriale.* » au lieu de « *Un débat s'instaure sur les évolutions des postes de CTF et CTS qui prennent de la distance avec le terrain pour se concentrer sur d'autres tâches* ».

Avec ces deux modifications, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Président accueille Béatrice BARBUSSE et Nodjialem MYARO. Il profite de l'occasion pour ouvrir ce Conseil d'Administration en leur demandant d'évoquer les souvenirs du titre de 2003. Certains membres du Conseil dont André AMIEL raconte quelques anecdotes liées à ce moment important de la vie de notre Fédération. Il invite aussi le Conseil d'Administration à un temps d'applaudissements pour encourager l'Equipe de France A Féminine dans la perspective des championnats du monde en Serbie prévus dans quelques jours.

Le Président précise que l'Assemblée Générale exceptionnelle, prévue pour janvier 2014 à l'issue du dernier Conseil d'Administration, n'est plus d'actualité en raison des conséquences de ses derniers rendez-vous avec le Conseil Général du Val de Marne et la Mairie de Gentilly. Il précisera durant nos débats les raisons et les propositions liées à cette décision.

Christian LIENARD et Cyril COLLIN présentent les évolutions nécessaires de Gest'Hand3 pour des raisons techniques (migration vers mobiles et tablettes avec des logiciels adaptés). La forme actuelle de Gest'Hand est très cloisonnée et ne permet pas de répondre aux nouvelles réalités des demandes des utilisateurs. La nouvelle architecture se devra d'être plus plastique. Alain KOUBI insiste sur la nécessité de consulter les clubs pour élaborer un outil qui soit le reflet de leurs besoins. François GARCIA rajoute que les Ligues, les Comités et les Commissions doivent également être consultés. Des commissions l'ont été, d'autres n'ont pu être rencontrées en particulier les élus de ces commissions. C'est le cas des commissions arbitrage,

développement, contrôle de gestion et finances ainsi que du trésorier. Il est convenu de procéder également à leur consultation.

Christian LIENARD fait part des 13 réunions qui ont déjà eu lieu au niveau du siège. Un courrier en direction des Ligues, Comités et Clubs est prévu dès le début de la semaine prochaine.

Cyril COLLIN expose une présentation du projet en l'état de la réflexion actuelle et des étapes franchies jusqu'alors. De la discussion, il ressort la nécessité de poser un règlement pour cadrer les envois en masse et l'utilisation des boîtes mail, afin d'éviter les risques d'arrêt des services de notre hébergeur actuel.

Le Président résume en demandant des constats plus simples : logiciels vieillissants, évolution de l'outil pour les mobiles et tablettes, adresses standardisées confirmées et services aux clubs et autres via une dématérialisation maximale des procédures et des documents. Les questions liées aux flux financiers seront vues dans un second temps. La protection juridique de ces outils et de leur utilisation doit être expertisée.

Philippe BANA et Alain KOUBI présente la candidature de la FFHB à l'EURO 2018. La stratégie est déterminée par les opportunités de l'organisation de cet événement. Un événement fort peut être organisé par Olympiade. Le secteur féminin est concerné. La crédibilité par rapport aux partenaires publics et privés est aussi un argument d'engagement. La France est attendue par l'EHF pour le 1^{er} Euro de son histoire organisé en France. L'enchaînement Mondial 2017 et Euro 2018 à près de 2 ans d'intervalle est-il un avantage ou un inconvénient ? Les grands événements ont des effets structurants et dynamisants. Cette compétition peut aider des clubs et collectivités à améliorer ou s'engager dans des projets de construction de salles. L'enjeu sportif est fort : l'Euro qualifie aux Jeux Olympiques ou aux Tournois Qualificatifs Olympiques. Les menaces concernent la disparition de grands événements handball et repoussent pour la prochaine mandature une candidature au Mondial 2021.

Les forces sont : une image positive du Mondial 2007, une capacité de maîtrise dans l'organisation et l'animation, un producteur hôte TV prêt, un système d'organisation rôdé et une équipe compétitive. Les faiblesses sont : le délai rapide de dépôt de dossiers et les incertitudes des sites pour la candidature.

Une lettre d'intention a été déposée en juin 2013 et l'envoi du dossier de candidature doit être effectif au 11 décembre 2013. L'inspection de l'EHF aurait lieu entre janvier et avril 2014. La présentation à l'Exécutif de l'EHF est programmée en juin 2014. Le vote relèvera du Congrès de l'EHF à l'automne 2014.

Le schéma de compétition est celui des Euros : 4 poules de 6, un tour préliminaire, le tour principal et la phase finale. Il y aurait la possibilité de 7 sites de compétition au minimum. Le marketing et les droits TV appartiennent à l'EHF. Le cahier des charges financier de l'EHF, autour de 10 M€ est présenté aux administrateurs. Alain KOUBI procède à la comparaison entre le Mondial 2007 et l'Euro 2018.

Claude SCARSI fait un point sur les risques. Il estime qu'une hypothèse maximale peut amener le budget à 13M€ et il faut tenir compte de cette marge d'erreur. D'autre part, en fonction des sites, la billetterie est incertaine et variable selon les salles. Sans une aide du CNDS, nous ne pouvons pas candidater. Les subventions des collectivités peuvent être moins importantes qu'en 2007. En conclusion, le projet est « jouable » mais risqué.

Alexis MANOUVRIER souligne l'ambition de ces deux projets aussi rapprochés. Nous ne pourrions pas tirer les enseignements du Mondial 2017 puisque l'engagement est à prévoir dès à présent. Il y a aussi la question de l'implication des territoires avec un intervalle très court entre les deux événements.

Nodjialem MYARO fait part de son avis favorable au projet.

Béatrice BARBUSSE souligne l'implication des autres sports et la place que nous sommes en train de perdre malgré les risques évalués et considérés comme raisonnables, elle est favorable à la candidature.

Odile DUBUS trouverait aussi logique de candidater au regard des engagements convenus avec le Ministère chargé des sports dans la Convention d'Objectif sur la pratique féminine.

Le Président résume que les risques, s'ils sont pris, devront être assumés comme tous les autres projets. Les engagements impliquent au-delà de 2017.

La proposition est validée avec 1 abstention et 28 voix pour : la France est candidate à l'organisation de l'Euro 2018 féminin.

Nodjialem MYARO fait part des échanges qui ont eu lieu en amont de ce Conseil d'Administration entre le Bureau Directeur de la FFHB et les Présidents des clubs de LFH. Elle précise qu'une conférence téléphonique est prévue le 20 décembre pour poursuivre les discussions initiées au cours de cette rencontre. Elle souhaite entendre et engager un dialogue constructif avec les clubs dans l'intérêt du handball féminin de haut niveau.

Philippe BANA présente les engagements obtenus dans le cadre de la Convention d'Objectifs avec le Ministère : 3,6 M€ pour 2014 au global. Des actions de développement, de formation, de soutien à la pratique du Haut Niveau, sur le médical, ont été présentées avec l'objectif d'obtenir 2 médailles aux Jeux Olympiques de Rio. Le Président rappelle le cadre des négociations dans un contexte de diminution du budget de l'Etat. Il fait le point sur la promotion des événements, l'emploi et le médical (dont la lutte contre le dopage, ainsi que les questions de procédure de prévention et sanction relatives au cannabis). Il rappelle les exigences par rapport à des cibles particulières. En conclusion, Alain KOUBI note que les pourcentages d'attribution ont baissé de manière significative. Toutefois, la FFHB ne connaît qu'une baisse globale de 0,46%.

Michel JACQUET fait un rappel des échéances et de l'accompagnement de KENEO (notre prestataire extérieur) dans le cadre de la préparation du Mondial 2017. Il fait état à ce jour de toutes les visites des sites réalisé par KENEO, Olivier KRUMBHOLZ et lui-même. L'expertise globale est prévue en décembre. L'annonce des sites devrait intervenir dans la deuxième partie du premier semestre 2014. Le budget de cette organisation est prévu à hauteur de 22 M€ hors animations périphériques. Le Conseil d'Administration est informé de la venue du Président de l'IHF, ce samedi 30 novembre, dans le cadre de l'Assemblée Générale constitutive du Comité d'Organisation du Mondial 2017. A ce titre, le Conseil d'Administration autorise le Président et le Trésorier à ouvrir un compte à la Banque Populaire Rive de Paris, dont ils seront les signataires. Le Président évoque la question des droits marketing. Une réunion est prévue le 9 janvier 2014 pour faire un bilan d'étape avec les partenaires fédéraux sur les perspectives d'engagement relatives à ce dossier.

Jacques BETTENFELD fait le point sur les affaires en cours et une procédure de conciliation devant le CNOSF concernant une réclamation en Coupe de France. Un point à date est fait sur la procédure pénale liée aux placements à risques.

Il explique la procédure d'annulation de la désignation de l'expert décidée par la Chambre de l'Instruction de la Cour d'Appel de Montpellier le 26 novembre 2013, dans le cadre de l'affaire pénale des paris sportifs autour de la rencontre Cesson/Montpellier. Conformément à cette décision, le rapport de l'expert est également annulé ainsi que plusieurs pièces ou extraits du dossier liés à cette expertise. L'annulation du rapport de l'expert n'a pas entraîné l'annulation des actes de poursuites contre, notamment, les joueurs et le Juge d'Instruction dispose encore de la faculté de procéder à une nouvelle désignation d'expert. Le Bureau Directeur souhaite simplement que la justice fasse son travail jusqu'à la décision définitive.

La FFHB s'en tient à sa ligne de conduite initiale de ne pas communiquer avant l'issue des procédures en cours.

Michel JACQUET fait le point sur le dossier de la Maison du Handball et le Centre Technique National pour lequel Philippe BANA a été mandaté pour apporter des éléments liés à l'activité et aux besoins de la Direction Technique Nationale.

A la suite d'un rendez-vous de Joël DELPLANQUE avec le Président du Conseil Général du Val de Marne, ce dernier a fait valoir son intérêt pour accueillir une structure handball, notamment sur le Parc Interdépartemental de Choisy le Roi. Michel JACQUET présente le site. Il présente également les possibilités de bureaux proposées par le Conseil Général à Gentilly. La Fédération pourrait occuper ces bureaux à compter du premier semestre 2014. Joël DELPLANQUE a également rencontré Madame le Maire de Gentilly pour faire le point sur la vente du siège actuel dans la perspective d'une cession du bien à compter du premier semestre 2015.

Le Président résume en disant que ces perspectives permettent de penser que la vente du bien se fera dans de bonnes conditions en commun accord avec la Mairie de Gentilly. Par ailleurs, la proposition de mise à disposition gracieuse des locaux de Gentilly donnera à la Fédération du temps pour réaliser l'opération de vente.

Michel GODARD évoque ensuite l'ambition de l'Institut Fédéral de Formation qui est liée à la Maison du handball. Il rappelle le fonctionnement du groupe de pilotage et du groupe technique. Il précise que l'Institut de Formation est l'outil de tous. Il pointe d'abord les débats en cours autour de la dénomination (Institut National de Formation et de l'Emploi). Ensuite, il est fait état de la prise en compte des territoires dans ces réflexions.

Deux phases sont retenues à ce stade :

1. une phase transitoire avec un périmètre restreint auquel il faudra y ajouter des espaces mutualisés avec des services de la fédération et s'agissant du recrutement, il est envisagé un Directeur Administratif de la Formation et une assistante dont les salaires seraient amortis, notamment, par les droits de formation en deux à trois ans.

2. Une seconde phase d'intégration à la Maison du Handball

Le Président fait quelques rappels sur la formation. Il évoque la charte qui devra faire état d'une plus-value par rapport à ce qui se passe déjà sur les territoires. Il souligne que l'institut n'est pas lié aux locaux. La question centrale reste pour lui de savoir ce que nous voulons en faire et ce dès à présent.

Michel GODARD fait le point sur la contextualisation des formations et l'analyse de ce qui est fait sur le territoire. Il intègre la FOAD à cette réflexion. Enfin, il fait un point sur l'organisationnel, le développement et la DTN.

Le Président estime que la question du programme d'activités est essentielle. A ce sujet, Jacques BETTENFELD demande à ce que le programme soit envoyé par Michel GODARD à tous les administrateurs.

Le Président précise que l'Institut de Formation sera installé dans les locaux vers lesquels nous déménageront prochainement, que le programme semble prêt au regard des éléments apportés aujourd'hui. Il est évident que l'économie générale doit l'être aussi.

Le Conseil d'Administration, sur proposition du Président, donne son feu vert à Michel GODARD pour poursuivre le travail engagé.

S'agissant de la réforme statutaire, Claude PERRUCHET souhaite en introduction que cette version 12 soit celle présentée aux Ligues et Comités même s'il peut subsister encore quelques modifications. Il lui paraît important au stade où nous en sommes aujourd'hui d'acter les évolutions du fonctionnement fédéral. Il faut préserver une homogénéité nécessaire à un bon fonctionnement démocratique de la fédération et il est nécessaire d'envisager une nouvelle structuration du Conseil d'Administration. Il développe la nouvelle composition proposée en présentant les membres élus par collègues.

Le Président propose que les Présidents de Ligues et de Comités soient réunis début janvier en lieu et place de l'Assemblée Générale envisagée il y a quelques semaines. L'idée est de permettre à ces instances de débattre entre autres de la question des statuts et de repartir avec des documents supports pour poursuivre les réflexions en vue d'une présentation pour vote à l'Assemblée Générale de Martinique.

La version 12 de propositions de modifications des statuts est adoptée par 27 voix pour et 2 abstentions.

Joël DELPLANQUE annonce que la candidature de Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, comme chef de délégation de l'Equipe de France Juniors Filles, a été validée par le Bureau Directeur.

Michel JACQUET fait part du départ avec Florence LECAT, Responsable Communication. Son remplacement doit être envisagé dans le cadre d'une réflexion générale sur l'organisation des services marketing, communication et la cellule événementielle. Il fait aussi état du recrutement de Nolwenn GUILLOU pour l'assistance au secrétariat de la commission médicale avec des polyvalences sur l'assistance du secrétariat du Président et de l'hôtesse d'accueil. Des mouvements de personnels sont aussi en cours au niveau de deux médecins des équipes de France.

Claude SCARSI fait ensuite un point sur la création du Comité d'Entreprise et présentent les noms des membres élus.

En conclusion de ces points, le Président fait appel aux administrateurs pour venir en aide en tant qu'élus au niveau des relations extérieures et demande aux personnes intéressées de se rapprocher de Michel JACQUET. Laurent MARTINI fait part de son intérêt pour un premier travail d'analyse en amont. Béatrice BARBUSSE confirme la nécessité de donner un sens à ces trois entités (marketing, communication, événementiel) en déterminant préalablement ce que nous souhaitons y faire. Alexis MANOUVRIER propose de faire un retour d'expérience sur les échanges qui ont eu lieu au début de la précédente mandature. Il ajoute son constat sur les évolutions qui nous amènent à tendre vers une Centrale d'Achat et à l'organisation actuelle du Développement dans le cadre de la cohésion sociale. Gilles BASQUIN, Georges POTARD et Véronique PECQUEUX-ROLLAND peuvent aussi apporter leurs contributions d'élus à cette organisation.

Le Président présente les chiffres des ventes de places pour l'organisation du Tournoi RAZEL-BEC qui marquent une baisse sensible des réservations au regard des organisations antérieures. Georges POTARD estime qu'il n'y a pas eu de soutien de l'institution fédérale auprès des territoires franciliens à la faveur du passage de l'organisation dans le giron de la fédération et il le regrette.

Georges POTARD présente le pilotage du projet des finalités des championnats de France (dites « métrou - ultra marines ») de juin 2014 et le déroulement envisagé à ce jour avec une soirée culturelle et sportive en amont de la semaine, l'installation d'un village ultra marin pendant les séquences sportives, la création d'un tournoi « consolante » pour les éliminés des finales ultra marines et une réorganisation de la soirée festive.

Pascal BAUDE estime que la volonté de permettre aux équipes ultras marines de participer à la Coupe de France nationale a posé des problématiques délicates dans la mesure où les déplacements des clubs métropolitains paraissent peu envisageables et ne dépendent que d'un engagement volontaire des clubs concernés. Malgré les précautions préalables pour anticiper ces déplacements, Pascal BAUDE constate qu'il faut réfléchir éventuellement à une solution de prise en charge financière pour dépasser les problèmes rencontrés. Pour cela, une première piste pourrait être de limiter les représentants ultras marins aux champions ultra-marins ce qui ne fera qu'une équipe masculine et une équipe féminine qualifiées dans chaque Coupe de France nationale.

Le Président précise qu'il a été prévu cette question à l'ordre du jour du CPLUM de janvier 2014 en envisageant toutes les conséquences sur le plan sportif, réglementaire et financier. Il demande à Jocelyne MOCKA-RENIER de regarder la manière dont s'organisent les compétitions dans les autres disciplines.

Claude SCARSI donne des éléments complémentaires aux informations communiquées lors du précédent Conseil d'Administration sur la Centrale d'Achats. Sur le plan juridique, il s'agit de la création d'une SAS où la FFHB détiendra 65% des parts. Le capital de 100k€ sera libéré intégralement avec une avance en compte courant de 200k€. Il sera nécessaire d'ouvrir un compte en banque. En outre, le premier exercice comptable se fera sur 23 mois. Cette société sera une filiale de la FFHB dont le démarrage des activités commerciale est prévu fin mai ou début juin 2014. Ce schéma est confirmé à l'unanimité.

Alexis MANOUVRIER présente le film de lancement du Fonds de Dotation. Alain KOUBI fait part des études réalisées sur le versant financier. L'opération a été mise en place à partir de la publication des statuts de l'association au Journal Officiel.

Le Président fait la synthèse des débats sur tous les points traités et demande l'implication de tous les administrateurs pour porter les différents projets. Il estime qu'avec ces événements, Mondial 2017 et Euro 2018, la Maison du Handball, l'Informatique, le Fonds de Dotation, la Centrale d'Achats doivent nous permettre de franchir une nouvelle étape dans la structuration et les ambitions fédérales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général